

L'essentiel du projet

Pourquoi ?

Le passage à niveau (PN) n°97 de la ligne Brétigny – la Membrolle-sur-Choisille se situe sur la commune d'Autheuil, localisée au sud de Châteaudun, à l'intersection avec la RN 10.



PN n°97 avant travaux, configuration oblique et mauvaise visibilité

À ce niveau, le trafic routier est dense avec près de 12 000 véhicules par jour pour un trafic ferroviaire plus modéré de 10 trains par jour : les nombreux usagers sont donc moins habitués aux passages des trains, ce qui favorise le caractère accidentogène de l'intersection.

Ce passage à niveau présente également **une configuration en oblique qui masque une partie de la visibilité pour l'utilisateur de la route.**

Il a donc été **inscrit comme prioritaire dans le cadre du plan de sécurisation des passages à niveau sur le réseau routier national.**

L'enjeu de la suppression du PN est donc de **renforcer la sécurité de la RN10.**

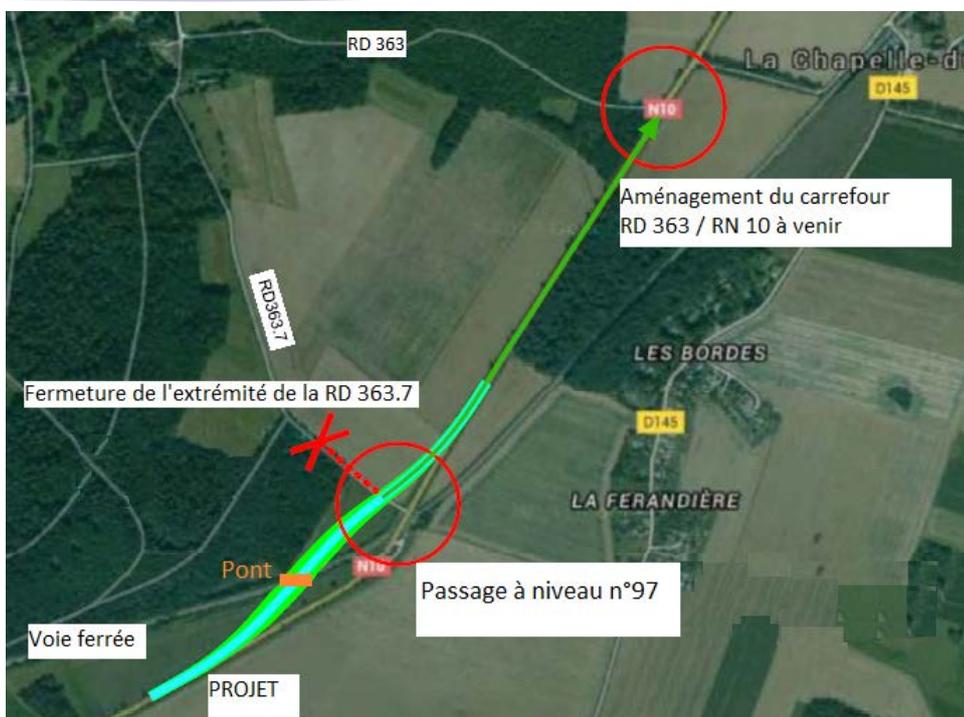
Comment supprimer le PN n°97 ?

La suppression du PN 97 a impliqué :

- la **déviatio**n de la RN 10 sur une longueur d'environ **1km**, vers l'ouest du PN (vert clair)
- le franchissement de la voie ferrée par un **pont routier de type portique ouvert** (orange)
- la **fermeture de l'extrémité de la RD 363.7**

Tout en assurant le maintien :

- de la **configuration 1x1 voie** de la RN10
- de la possibilité du **passage de convois exceptionnels**



La fermeture de l'extrémité de la RD363-7 engendrera certainement un trafic plus important sur la RD 363 située plus au Nord. Pour pallier cette augmentation de trafic et renforcer la sécurité, un **aménagement du carrefour entre la RN 10 et la RD 363, de type « tourne à gauche », sera réalisé de mars à mi-juin 2020.**



Les acteurs

qui ?

Maîtrise d’Ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • SNCF Réseau (phase avant-projet) • DREAL Centre-Val de Loire 	  <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>  <small>DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE</small>
Maîtrise d’Œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest 	
Titulaire des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Groupement Eurovia Centre-Val de Loire Eurovia Béton 	 
Prestataires extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Cerema (études et contrôle extérieur études/travaux) • Bureau d'études SYSTRA • Bureau d'études SAGE Environnement • Cabinet de géomètre Yvelines TT GÉOMÈTRES EXPERTS • QUALICONSULT (coordination Sécurité Prévention Santé) 	    <small>TT GÉOMÈTRES EXPERTS</small>  <small>Qualiconsult SÉCURITÉ</small>

Les partenaires



• Préfecture de la Région Centre-Val de Loire, Préfecture du département d’Eure-et-Loir, Sous-préfecture de Châteaudun

• Les élus locaux, dont ceux de la commune nouvelle de Cloyes-les-Trois-Rivières



• Exploitant gestionnaire du réseau routier national : Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

• Exploitant gestionnaire du réseau routier départemental : Conseil Départemental d’Eure-et-Loir



• Autorité Environnementale : Conseil Général de l’Environnement et du Développement Durable (CGEDD)

• Archéologie préventive : Direction Régionale des Affaires Culturelles région Centre-Val de Loire



• Relations avec le monde agricole : Chambre d’agriculture d’Eure-et-Loir



Les chiffres clés

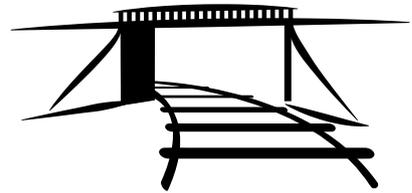
Le financement

La dénivellation du PN par la création d'un pont routier a été estimée, au stade des études préliminaires, à **11 millions d'euros**.

À l'issue des études de projet qui permettent une définition plus précise de l'opération, le coût a été **réestimé à 8,5 millions d'euros**, ce qui correspond effectivement au coût global du projet.

Le financement de cette opération est intégralement supporté par l'État.

**8,5 millions
d'Euros**



Les quantités

Terrassements

- 30 000 m²** de terre décapée
- 10 000 m³** de déblais stockés sur site
- 30 000 m²** de terre végétale mise en œuvre
- 70 000 m³** de remblais en matériaux d'apport
- 4 000 m³** de déblais/remblais

Assainissement

2,5 km de fossés

Chaussée

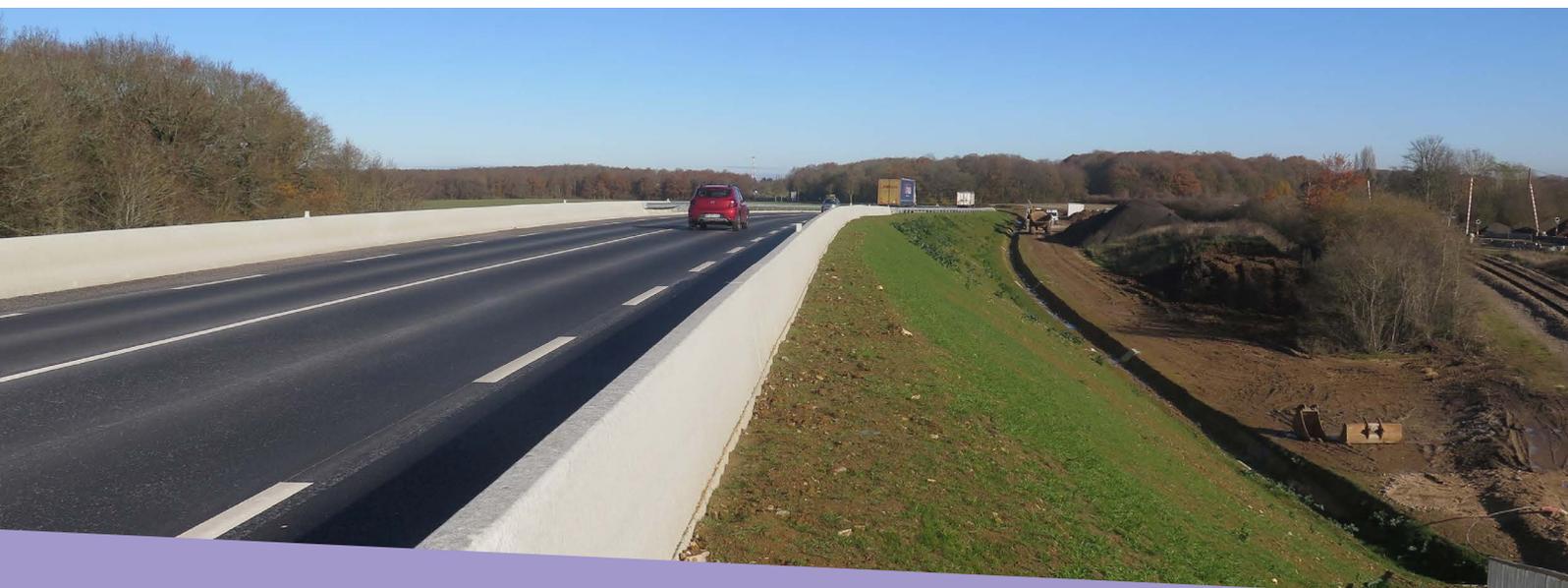
10 000 m² de chaussées

Ouvrage d'art

- 860 m** de poutres préfabriquées
- 250 t** d'armatures
- 3000 m³** de béton
- 3300 m²** de coffrage

Acquisitions foncières

30 000 m² acquis (dont une partie sera rétrocédée) et **5 500 m²** utilisés provisoirement

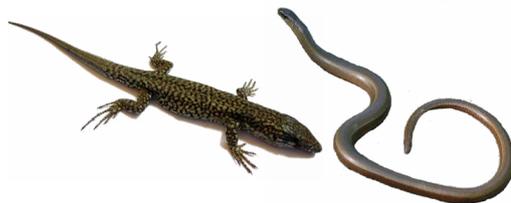


Le calendrier

- 7 avril 2011 : validation des études d'opportunité par décision ministérielle
- 30 octobre 2012 : décision de l'Autorité Environnementale - CGEDD au cas par cas dispensant l'opération d'étude d'impact
- Juin 2015 : réalisation des études environnementales par SAGE ENVIRONNEMENT
- 11 mai 2017 : notification du marché de travaux à EUROVIA CENTRE LOIRE
- 1^{er} août 2017 : début de la phase travaux
- 22 novembre 2019 : mise en service de la nouvelle infrastructure et commencement de la déconstruction des anciennes voiries
- 12 décembre 2019 : fin des travaux
- 16 janvier 2020 : Inauguration de la nouvelle infrastructure
- Mars à mi-Juin 2020 : aménagement du carrefour entre RD 363 et RN 10

Dans le cadre de toute opération de construction, la réglementation environnementale s'est particulièrement étoffée au cours des dernières décennies : à ce titre, l'aspect environnemental est de nouveau étudié à chaque étape de conception.

Dans le cas de la suppression du PN97, le diagnostic faune-flore effectué dans le cadre des études environnementales a montré que le potentiel écologique de la zone est assez faible : oiseaux communs, traces de mammifères terrestres et quelques reptiles, dont le lézard des murailles et l'orvet fragile.



Environnement

Ce diagnostic a aussi révélé la présence d'une zone humide sur le tracé de la future RN10, à proximité de la voie ferrée, habitée par deux espèces d'amphibiens : la grenouille rousse et la salamandre tachetée.



Afin de conserver ce potentiel, une mare artificielle a été réalisée en amont des travaux à une cinquantaine de mètres, pour permettre à ces espèces de migrer naturellement. Grâce au contrôle extérieur environnemental, l'évolution de la mare a pu être suivie et la migration des espèces vérifiée.



Autres dossiers locaux

Le plan de sécurisation des passages à niveaux prioritaires sur le réseau routier national prévoyait, pour la région Centre-Val de Loire, trois suppressions :

- le PN 3bis - RN123, situé sur la commune du Coudray (28), qui a été supprimé fin 2016 ;
- le PN 97 - RN10, situé sur la commune d'Autheuil (28) et objet de cette inauguration ;
- le PN 144 - RN10, situé sur la commune de Villechauve (41), dont les travaux débiteront en avril 2020.

Les objectifs fixés par ce plan de sécurisation pourraient donc être respectés d'ici 2021.